

La Suisse débranche ses chauffages électriques

Le pays, qui doit abandonner le nucléaire à l'horizon 2034, se laisse treize années pour éradiquer ses 250.000 chauffages électriques.



AFP

C'est une autre façon de diminuer la dépendance d'un pays au nucléaire. La chambre basse du Parlement suisse a adopté ce lundi une motion de la Commission de l'environnement qui prévoit de remplacer tous les chauffages électriques du pays d'ici à 2025. Le texte doit encore recevoir l'aval du Conseil des Etats, la chambre haute, pour devenir réalité.

En se donnant treize années pour abandonner le chauffage électrique, la Suisse met en oeuvre un programme à marché forcée vers la sortie du nucléaire. Le pays a décidé de renoncer à l'énergie nucléaire à l'horizon 2034.

Aujourd'hui, la Suisse compte plus de 250.000 chauffages électriques qui consomment l'équivalent de la production de la centrale nucléaire de Mühleberg, l'une des quatre installations du pays, située dans la région de Berne. Cette centrale de 370 MW fournit une puissance cinq fois moins importante que la centrale française de Fessenheim, qui compte deux réacteurs de 900 MW chacun.

L'arrêt programmé du chauffage électrique suisse s'accompagne d'autres mesures, afin d'améliorer l'électro-dépendance du pays. L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) indique dans sa [Stratégie énergétique 2050](#) que pour compenser la disparition progressive de l'électricité d'origine nucléaire, il mise «sur la promotion intensive de l'efficacité énergétique, de l'énergie hydraulique et des nouvelles énergies renouvelables». Toute une panoplie de techniques de substitution est ainsi valorisée en Suisse : chauffage au bois, panneaux solaires, géothermie, pompe à chaleur...

«Le gang des grille-pain»

En France, [la conférence environnementale des 14 et 15 septembre derniers a réaffirmé la volonté gouvernementale de réduire la part du nucléaire dans la production d'électricité et de privilégier l'efficacité énergétique](#). Depuis la réglementation thermique dite RT 2012, adoptée en 2010 dans le cadre du Grenelle de l'environnement, le gaz naturel est préféré à l'électricité comme mode de chauffage dans les logements neufs construits en France. Une belle victoire estime les écologistes, face au lobby des producteurs et équipementiers électriques, surnommé «le gang des grille-pain».

En France, le chauffage électrique équipe aujourd'hui environ un tiers des logements individuels et collectifs, derrière le gaz (44%) mais loin devant le fioul (14,6%), selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). Le chauffage électrique tricolore représente surtout une consommation annuelle de 158.000 MW, soit plus de 80 fois la puissance de Fessenheim. De quoi faire des économies.